



SECTEUR PUBLIC

FONCTION PUBLIQUE ADMINISTRATIVE FEDERALE

CAHIER REVENDICATIF 2011 – 2012

Remis le mercredi 15 février 2012 à Monsieur Hendrik BOGAERT,
Secrétaire d'Etat à la Fonction publique et à la Modernisation des Services publics

Introduction

LE SLFP est attaché à la défense d'une fonction publique fédérale administrative de qualité. Cette recherche de la qualité passe par une administration moderne et efficace dans laquelle les membres du personnel peuvent s'épanouir et qui répond aux attentes des usagers des services publics fédéraux.

Le SLFP affirme que le statut doit être la règle dans la fonction publique fédérale. En effet, le personnel des services publics doit être indépendant des autorités politiques, car il est le garant de l'égalité de traitement de tous les utilisateurs.

Le SLFP porte au personnel contractuel une attention toute particulière, nous souhaitons que tout soit mis en œuvre pour que ce personnel puisse accéder au statut et dans l'attente, qu'il puisse bénéficier d'une évolution barémique.

Enfin, pour que le personnel de la fonction publique administrative fédérale puisse s'épanouir, il faut également veiller à la qualité de l'environnement de travail. C'est pourquoi, nous mettons tout spécialement le bien être des travailleurs en évidence au travers de ce cahier revendicatif.

1) Partie quantitative

La Prime de fin d'année

Lors des négociations sectorielles 2007-2008, l'autorité s'était engagée à transformer la prime de fin d'année en un véritable treizième mois.

Le SLFP propose que l'autorité développe, spécifiquement pour la fonction publique fédérale administrative, une prime de fin d'année calculée selon le même principe que celui du calcul du pécule de vacances.

Le SLFP propose que l'octroi du treizième mois soit atteint au terme d'un phasage.

Prime linguistique

Le SLFP souhaite que l'on favorise et mette en avant la connaissance de l'autre langue. Dans cette optique, nous proposons l'augmentation linéaire de la prime linguistique.

Nombre de jours de congé

Le SLFP demande une augmentation du nombre de jours de congé de vacances annuelles.

2) Statut du personnel de la fonction publique fédérale administrative

Pour le personnel contractuel, le SLFP souhaite que l'on pousse plus loin la réflexion de l'avancement barémique des contractuels (cf. fiche 15 de l'accord sectoriel 2009-2010).

Dans le cadre du développement de la carrière du personnel des services publics, le SLFP souhaite qu'un effort tout particulier soit fait pour permettre une statutarisation du personnel contractuel actuellement en service et qui est lauréat d'une sélection.

L'avancement barémique étant la transition vers la carrière statutaire.

Concrètement, le SLFP souhaite qu'après 6 années de niveau, le membre du personnel contractuel puisse bénéficier de la seconde échelle barémique du grade.

Le SLFP souhaite également que l'on puisse étudier les possibilités de permettre les mutations et la mobilité pour le personnel contractuel.

Amélioration du fonctionnement du SELOR : le SLFP souhaite une plus grande transparence des sélections organisées par le SELOR et est partisan du screening et de la vérification des bases de données.

Dans le cadre de la formation continue des membres du personnel de la fonction publique fédérale administrative, le SLFP revendique la reconnaissance des formations organisées, entre autre, par la communauté flamande et par la communauté française permettant ainsi de bénéficier de jours de dispense pour pouvoir les suivre.

Toujours en matière de formations, le SLFP souhaite que l'on s'attache à la recherche d'une plus grande qualité dans ce domaine et que l'on étudie la problématique des formations reconnues par l'IFA.

Le SLFP souhaite en exécution de l'accord sectoriel précédent, que l'on reprenne le dossier « harmonisation des primes et allocations ».

3) Bien être

Le SLFP souhaite que l'on externalise dans toute l'administration fédérale les services de prévention en ce qui concerne le harcèlement.

Le SLFP revendique une formation spécifique pour des personnes de confiance.

Nous demandons la visite médicale obligatoire pour les membres du personnel.

Le SLFP souhaite qu'il y ait un réel effort en matière préventive en mettant en place une politique de santé.

Cette politique doit être active.

Nous souhaitons que l'on établisse un cadastre des fonctions contraignantes au sein de la fonction publique fédérale administrative, avec mise à jour toutes les années de manière à pouvoir mener une politique efficace en matière de santé préventive des travailleurs (analyse des risques, charge psychosociale).